### **ROYAUME DU MAROC**

Ministère délégué auprès du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique chargé du Commerce extérieur



# المملكة المغربية

الوزارة المنتدبة لدى وزير الصناعة والتجارة والاستثمار والاقتصاد الرقمي المكلفة بالتحارة الخارجية

# Résultat de la répartition des reliquats des contingents des lentilles et des pois chiches

Il est porté à la connaissance des importateurs des lentilles et des pois chiches que la Commission interministérielles composée des représentants du Ministère chargé du Commerce Extérieur, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et de l'Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses chargée de la répartition des contingents d'importation desdits produits, a retenu la répartition précisée dans les tableaux ci-dessous :

## 1. <u>Pois chiches SH: 0713.20.90.10</u> (Quota: 13 950 tonnes)

Sociétés Quantités accordées en 2016

HALAL FOOD\* 100

Total 100

#### A noter:

#### Critère de répartition :

- Accorder à l'opérateur requérant les quantités demandées.

<sup>\*</sup>Sous réserve de présenter l'attestation de déclaration d'existence auprès de l'ONICL.

#### **ROYAUME DU MAROC**

Ministère délégué auprès du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique chargé du Commerce extérieur



## المملكة المغربية

الوزارة المنتدبة لدى وزير الصناعة والتجارة والاستثمار والاقتصاد الرقمي المكلفة بالتجارة الخارجية

9 AVR. 2016

2. <u>Lentilles SH: 0713.40.90.10</u> (Quota: 3256,725 tonnes)

En tonnes

Sociétés	Quantités accordées en 2016
HALAL FOOD*	250
Total	250

<sup>\*</sup>Sous réserve de présenter l'attestation de déclaration d'existence auprès de l'ONICL.

#### A noter:

#### Critère de répartition :

- Accorder à l'opérateur requérant les quantités demandées.

